

***Ce lundi 24 mars 2025, lors de l'ouverture au matin, les agents ont repéré un « drone pris au piège » dans les filets de la cour de promenades... Sa localisation entre 2 cellules, bien connues et identifiées pour se trouver au cœur de trafics, laisse peu de doute quant aux commanditaires... ! De même, les dégradations volontaires du filet de la semaine dernière étaient certainement un préalable à cette manœuvre illicite et préméditée !***

**Malheureusement, cette 1ère pour notre structure, vient démontrer que les trafics sont bien réels en établissement pénitentiaire quelle que soit sa taille ! D'où l'importance du profilage des détenus et l'affectation des détenus sur des structures adaptées aux types de profils de ces usagers contraints... !**

Le drone a donc été récupéré mais sans sa précieuse cargaison... La livraison est sans doute malheureusement arrivée jusqu'aux destinataires cibles...

***« Une attention et une vigilance toutes particulières vont devoir être assurées désormais à ce niveau aussi..., et le brouillage devient par ces faits lui aussi une nécessité ! »***

**L'UFAP UNSa Justice** espère que les signalements faits auprès des autorités judiciaires permettront de retrouver les auteurs de ce délit et d'engager des poursuites qui sanctionneront fermement et de manière dissuasive ces infractions !

**Le bureau local UFAP de Charleville- Mézières** félicite les agents pour leur vigilance, et la découverte du drone au petit matin avant la mise en place des promenades.

**L'UFAP UNSa Justice** demande à l'administration qu'elle mette des solutions technologiques en œuvre pour lutter contre ce fléau, dans des délais qui ne relèguent pas cette mise à jour de nos moyens aux calendes grecques !